|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**39ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en République Unie de Tanzanie

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, le 5 novembre 2021**

**9 : 00-12 : 30**

*Projet, vérifier au prononcé*

**Madame la Présidente,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la République Unie de Tanzanie et la félicite pour la présentation de son rapport national qui met en exergue les différentes mesures prises par le gouvernement pour donner effet aux recommandations acceptées lors de l’examen précédent.

Le Togo encourage la Tanzanie à poursuivre ces efforts afin d’assurer une meilleure jouissance des droits humains dans le pays et lui adresse les recommandations suivantes :

1. Intensifier les actions prises dans le cadre de la lutte contre la discrimination à l’endroit des personnes atteintes d’albinisme, notamment veiller à ce que ces personnes bénéficient des programmes de lutte contre la pauvreté au moyen de mesures spéciales ;
2. Prendre des mesures nécessaires pour permettre aux jeunes filles enceintes d'accéder à l'éducation sans subir de discriminations, conformément aux obligations nationales et internationales relatives aux droits humains.

Pour finir, la délégation togolaise souhaite un fructueux EPU à la Tanzanie et plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui seront acceptées.

**Je vous remercie !**